

# Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande

Comité Syndical - Séance du 20 juin 2022 à 14h30 à Lillebonne

## DÉLIBÉRATION N°2022-06-04 b

**Autorisation de signature du bail pour les futurs locaux du syndicat**

**Date de convocation** : 10 juin 2022

### **Délégués titulaires ou suppléants présents :**

- Julien DEMAZURE, Département de la Seine Maritime, titulaire
- Pascal LEHONGRE, Département de l'Eure, titulaire
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Hubert LECARPENTIER, CA Caux Seine Agglomération, titulaire
- Bertrand PECOT, CC Roumois Seine, titulaire
- Philippe Marie, CC Pont Audemer Val de Risle, titulaire
- Bernard LEROY, CA Seine Eure, titulaire
- Florent SAINT MARTIN, CU Le Havre Seine Métropole, titulaire
- Jean-François BERNARD, CC du Pays de Honfleur Beuzeville, titulaire
- Guillaume GRIMM, CA Seine Normandie Agglomération, suppléant

### **Délégués titulaires excusés :**

- Pascal BEHAREL, CC Lyons Andelle
- Frédéric DUCHÉ, CA Seine Normandie Agglomération

**Pouvoirs** : 0

**Secrétaire de séance** : M. Hubert LECARPENTIER

**Membres en exercice** : 11 - **Nombre de voix total** : 100

**Quorum** : 6 élus présents ou représentés

**Membres titulaires présents ou représentés par un suppléant** : 10

**Votants** : 10 représentant 99 voix

**Vote pour** : 99 voix **Vote contre** : 0 **Abstention** : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200092492-20220620-2022-06-04b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/08/2022

Affichage : 27/06/2022

## Exposé des motifs :

Lors du comité syndical du 28 avril dernier, M. le Président avait expliqué que les bureaux du Syndicat étaient actuellement situés dans les locaux de la Direction de l'Environnement du Département de la Seine-Maritime, au 57 avenue de Bretagne à Rouen. Il s'agit d'un plateau de bureaux en location au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble Le Bretagne. L'espace actuellement disponible est réduit et ne permet pas le développement du Syndicat en prévision de sa transformation en structure de plein exercice.

Après présentation des différents locaux potentiels, il apparaît que le plateau situé au 4<sup>o</sup> étage de l'immeuble Bretagne à Rouen répond aux besoins du Syndicat.

La proposition de bail est la suivante :

- Plateau de 400 m<sup>2</sup>, comprenant un accueil, des bureaux, un openspace, une grande salle de réunion, des sanitaires, une cuisine, des locaux d'archives et de stockage et deux places de parking
- Bail de de 9 ans, dont 6 ans ferme
- Loyer progressif (hors taxe, hors charge) :
  - Loyer allégé année 1 : 25 000€
  - Loyer allégé année 2 : 29 000€
  - Loyer allégé année 3 : 31 500€
  - À partir de l'année 4, loyer normal 33 500€

Il est également précisé que le projet de bail prévoit une condition suspensive liée à l'obtention de l'arrêté préfectoral validant la transformation du syndicat au plus tard le 31/12/2022.

## Délibération :

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vus les statuts du syndicat mixte de gestion de la Seine Normande,

Considérant les projets d'évolution du syndicat en structure de plein exercice au 1<sup>er</sup> janvier 2023,

Considérant la nécessité de disposer de locaux adaptés à l'évolution du syndicat,

Considérant le projet de bail ci-annexé

AUTORISE :

- Le Président à signer le bail et l'ensemble des documents nécessaires à la location des locaux situés au 4<sup>ème</sup> étage de l'immeuble Bretagne avec la SCI SANTIAGO 2.

Le président du Syndicat Mixte  
de Gestion de la Seine Normande

Julien DEMAZURE

